

Nomination du chef du nouveau Service des formations post-obligatoires

Le Conseil d'Etat a nommé M. Laurent Feuz, 36 ans, en qualité de chef du nouveau Service des formations post-obligatoires. Actuellement directeur général de l'Ecole obligatoire de la Ville de La Chaux-de-Fonds, M. Laurent Feuz prendra ses nouvelles fonctions progressivement en fonction de son remplacement à la direction de l'Ecole obligatoire. Il succède à M. Jacques-André Maire, élu au Conseil national et qui deviendra conseiller stratégique du conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, à 50% début janvier 2010.

A la suite de l'élection de M. Jacques-André Maire, actuel chef du Service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL), et du départ de M. Philippe Jeanneret, chef du Service des hautes écoles et de la recherche (SHER), le SFPL sera réorganisé au 1^{er} janvier 2010, devenant le Service des formations post-obligatoires. Ce nouveau service regroupera le SHER, qui en deviendra un office (cf communiqué de presse du 16 octobre 2009 sur www.ne.ch/presse). La direction du nouveau Service des formations post-obligatoires sera assurée par M. Laurent Feuz.

Au bénéfice d'une licence en sciences obtenue à l'Université de Neuchâtel en 1996, M. Laurent Feuz a suivi ensuite le Séminaire pédagogique avec obtention du certificat pour l'enseignement des branches scientifiques en 1997.

Il a principalement accompli son parcours professionnel dans le domaine scolaire à l'Ecole Secondaire de La Chaux-de-Fonds, d'abord en qualité d'enseignant, puis au sein de l'équipe de direction. De 1997 à 2001, il a également enseigné à l'Université de Neuchâtel dans le cadre de la Faculté des lettres (sciences de l'éducation) et a participé au programme doctoral romand. Il a notamment été formateur en établissement dans le cadre de la Haute Ecole Pédagogique (HEP).

Depuis la rentrée scolaire d'été 2009, Laurent Feuz dirige le secteur Sud de l'Ecole obligatoire de la Ville de La Chaux-de-Fonds et préside la direction générale de cette école. Avant cette réorganisation récente, il présidait déjà la direction de l'Ecole secondaire de cette ville.

M. Laurent Feuz est en outre engagé à différents niveaux dans les associations de directeurs d'établissements scolaires, présidant notamment la section suisse de l'AFIDES (Association Francophone Internationale des Directeurs d'Etablissements Scolaires). Il fait également partie du Conseil d'Administration de l'AFIDES au niveau international.

**Pour de plus amples renseignements:
Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.**

Neuchâtel, le 3 décembre 2009